

Mise en ligne : 5 août 2018.
Dernière modification : 8 juillet 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE ORANAISE DES CHAUX ET CIMENTS (1920-1921) Création de Paris-Maroc

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Paris-Maroc.pdf

CONSTITUTION

Compagnie Oranaise des Chaux et Ciments
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 5 août 1920)

Capital 5 millions de francs, divisé en 50.000 actions de 100 fr. Siège social à Paris, 37, rue du Rocher. Conseil d'administration : MM. Candlot, Outin ¹, R[obert] Gompel et P[ierre] Gompel Gompel. Statuts déposés chez M^e Revel, à Paris. — *Loi*, 20 juillet 1920.

APPELS DE FONDS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 21 janvier 1921)

Cie Oranaise des Chaux et Ciments. — Versement des 3^e et 4^e quarts, soit 50 fr. par titre, du 1^{er} au 15 mars, à la Société Paris-Maroc, 6, rue de Marignan. — *Petites Affiches*, 19 janvier 1921.

Suite :

1921 : fusion avec la Cie algérienne de chaux et ciments (usine de la Pointe-Pescade à Alger) dans les Ciments Portland de l'Afrique du Nord :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ciments_Portland_AFN_1921-1928.pdf

¹ René Outin : des Chaux et ciments de Rivet-Alger.